

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#17

Beauté
Page 5

Giratoire
Page 6

Emploi
Page 8

Autostop
Page 10



Agenda

dimanche 13 janvier 2019

Vœux du maire et galette des rois à la Salle Fernand Halphen à 15h

samedi 2 février 2019

Loto de l'ASOC à la Salle Fernand Halphen

samedi 2 mars 2019

Soirée dansante organisée par l'ASOC

samedi 30 mars 2019

Pièce de théâtre avec la Compagnie théâtrale de Verneuil : « Un dîner d'adieu », comédie d'Alexandre de la Patellière et de Matthieu Delaporte, à 20h30 à la Salle Fernand Halphen

dimanche 21 avril 2019

Chasse au œufs. De 11h à 12h, tous les enfants de maternelle et d'élémentaire habitant notre commune et scolarisés dans notre commune ou ailleurs sont invités à venir débusquer les œufs cachés dans le Parc de la Mairie.

sam. 27 et dim. 28 avril 2019

Salon de l'artisanat et de la gastronomie dans le Parc de la mairie et à la Salle Fernand Halphen

dimanche 19 mai 2019

Journée des associations dans le Parc de la Mairie

dimanche 26 mai 2019

Élections européennes

samedi 15 juin 2019

Spectacle I-music à la Salle Fernand Halphen

samedi 15 juin 2019

Fête communale place de la Glorie

samedi 22 juin 2019

Festival rockabilly dans le Parc de la mairie

samedi 22 juin 2019

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au Gymnase de La Chapelle-en-Serval

du 24 au 28 juin 2019

La Petite Vadrouille fait son théâtre tous les soirs à la Salle Fernand Halphen

samedi 29 juin 2019

Spectacle Fit Gym à la Salle Fernand Halphen



Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

19/10/18 : Anastasia CATELOY
28/10/18 : Louna GALETTI
29/10/18 : Isao BOUVIER LUANG AMAT

— Mariages

18/09/18 : Zabeirou BARKE BAKO et Souwelima MAHAMADOU

— Décès

14/10/18 : Bernard MAUCORPS
17/10/18 : Marcelin CLAVERO
10/11/18 : Patrick JOLIVET

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15 h à 17 h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.drays@lces.fr)



1^{er} adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



2^e adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



3^e adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



4^e adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



5^e adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



6^e adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Conseil patrimonial

Conseil patrimonial gratuit par Allianz, en mairie chaque deuxième jeudi du mois de 15h à 18h. PACS, mariage, retraite,

impôts, héritage... Venez poser toutes vos questions à un spécialiste. Prise de rendez-vous au **03 44 54 60 29**.

Le guêpier des frelons asiatiques



Repérable à ses pattes jaunes et son abdomen noir, le frelon asiatique, ou *vespa velutina*, aurait débarqué en France par accident en 2004, caché dans un chargement de poteries chinoises.

Si cette version est soumise à caution, il est certain non seulement que l'insecte a envahi l'hexagone, Oise incluse.

Les effets de sa redoutable piqûre sont identiques à celle des abeilles, qui représentent d'ailleurs la proie favorite de leur cousin et pourraient ainsi accélérer leur déclin (chaque frelon tue entre 80 et 100 abeilles par jour !). Sauf que le frelon peut piquer plusieurs fois !

Il est d'autant plus agressif et dangereux que l'intrus susceptible de menacer son nid risque d'être poursuivi et attaqué par tout ou partie de la colonie.

Les autorités recommandent dès lors de s'en tenir éloigné (10 à 15 mètres minimum) et de s'en remettre à une entreprise spécialisée, voire aux pompiers en ultime recours (18 / 112). à noter que

le décret n°2017-595 du 21 avril 2017 fait obligation aux préfets de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques *vespa velutina* (classés comme espèce exotique envahissante), sous leur responsabilité et à leurs frais, quel que soit le lieu du nid.

De nombreux nids de frelons asiatiques se sont installés sur notre commune.

Il est important d'en retenir que la mairie n'est pas habilitée à intervenir, qui plus est en propriétés privées : les propriétaires doivent prendre leurs responsabilités en faisant appel en urgence à une société spécialisée.

Nous relayons systématiquement cette information aux services des pompiers.

L'ADIL de l'Oise



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

Une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL, c'est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement :

- rapports propriétaire-locataire
- accession à la propriété

- copropriété
- droit de la construction
- fiscalité immobilière
- réalisation de travaux
- aides à l'amélioration de l'habitat et les aides à l'accession

Un conseil renforcé

Un conseil renforcé en accession avec des simulations financières et des plans de financement

Un conseil renforcé en prévention des impayés locatifs et en prévention

des expulsions, des lettres-type et des brouillons de courrier

Un conseil de proximité

L'ADIL tient plus de 30 permanences info logement et info énergie dans tout le département.

17 rue Jean Racine à Beauvais
— 03 44 48 61 30 — adil60@wanadoo.fr – adil60.org

Cartes d'identité, passeports

Un service de proximité supplémentaire vous est proposé à Fosses pour les demandes de passeport et de carte nationale d'identité biométrique.

Une pré-demande en ligne est fortement recommandée (ants.gouv.org). Après la finalisation de leur demande en mairie (sur rendez-vous), les usagers peuvent

alors suivre l'évolution de leur dossier en ligne. Ils sont prévenus de la livraison par un SMS. Ils doivent alors venir en personne retirer leur CNI ou passeport. Une seconde prise d'empreintes digitales est nécessaire pour les passeports. Les mineurs également doivent se présenter en personne, accompagnés d'un parent ou de leur représentant légal.

— Durée de validité

- CNI : 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs
- Passeport : 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs

— Coût

- CNI : gratuit (première et renouvellements), 25€ en cas de remplacement (si perte ou vol).
- Passeport : 86€ pour une personne majeure, 42€ entre 14 et 17 ans, 17€ pour les moins de 14 ans.

Nouvel institut de beauté

Évaë beauté, situé à l'intérieur du Centre d'affaires du Chêne au Loup, est un institut de beauté dédié aux femmes ainsi qu'aux hommes. Son atmosphère cosy et chaleureuse vous offre la possibilité d'un large choix de prestations pour répondre au mieux à vos besoins.

Toujours dans une ambiance cocooning et relaxante pour que vous puissiez vous sentir à l'aise

afin de vous détendre le mieux possible.

Évaë beauté reste à votre disposition au **06 65 94 66 82** pour toutes autres questions

Au plaisir de pouvoir prendre soin de vous.



Évaë beauté
13 rue du Pic Cendré à La Chapelle-en-Serval

Une deuxième vie pour votre sapin de Noël



La CCAC collectera les sapins de Noël les vendredis 11 et 25 janvier. Et une date supplémentaire de collecte spéciale sapins est prévue le mercredi 16 janvier. Pensez à le sortir la veille au soir, après 19 h.

Vos sapins seront alors recyclés, et non incinérés. Ils seront broyés, défibrés puis transformés en compost. Evidemment, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés

- dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...),
- sans pied et sans emballage (ni sac plastique, ni sac à sapin)

Travaux

Rue de Paris

— La deuxième phase de travaux se précise

Terminée au printemps 2017, la première phase de la rénovation de la rue de Paris a vu l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone...), préalable indispensable à la suite des travaux (chaussée, trottoirs...) afin de ne pas casser ce qui viendrait d'être fait.

C'est maintenant le tour du carrefour de la mairie. À la jonction de 5 axes (Paris, Senlis, Chantilly, Plailly et Orry-la-Ville), son aspect déterminera la suite des travaux. C'est pourquoi il est au cœur de nos préoccupations.

Chaussée en revêtement noir scintillant, trottoirs aux dimensions réglementaires, pistes cyclables, bateaux et terre-pleins en pavés,



parterres engazonnés, et surtout chicanes pour faire ralentir les automobilistes, tout y est étudié pour la sécurité et le confort de

chacun, avec le concours de la société d'ingénierie publique ACP.

Les études se terminent pour ce giratoire longtemps attendu, dont les travaux commenceront au printemps 2019, pour une durée estimée à 4 mois.





Installation de cavurnes au cimetière



Rénovation du monument aux morts et installation d'une nouvelle plaque



City stade en cours de finalisation rue du Pont Saint-Jean



Rénovation des marches devant l'école maternelle



Salle des mariages : nouvelles tentures et nouveaux rideaux



Rénovation de l'allée des Mûres

Aire Cantilienne



Job sud Oise

Mise en ligne d'un nouveau site pour l'emploi dans le sud de l'Oise : job-sudoise.fr

Ce site a été créé à l'initiative des intercommunalités du sud de l'Oise dont la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne, dans la dynamique de l'initiative Proch'emploi lancée par la région des Hauts-de-France.

Le site job-sudoise.fr est dédié :

- Aux habitants du sud de l'Oise désirant trouver un emploi près de chez eux. Les demandeurs d'emploi y retrouveront l'ensemble des offres d'emploi, de stage, de contrat d'apprentissage ou de formation disponibles sur le territoire, + de 1 000 offres sont déjà consultables.
- Aux employeurs du sud de l'Oise désirant faire connaître à la population leurs besoins en recrutement. Un espace leur est consacré pour y déposer leurs offres d'emploi directement.

Le site fonctionne également grâce à un moteur de recherche intelligent, la diffusion des offres sur le site se fait de manière géolocalisée. Ce métamoteur collecte les offres d'emploi présentes sur de multiples sites tels que Pôle Emploi, l'APEC, Monster, Keljob, Recrut Restauration, CarrièresBTP, Emploi Public, L'étudiant, Studyrama, Seniors Job, etc.

Enfin, une rubrique actualités et une rubrique informations



pratiques sont également proposées sur job-sudoise.fr. Elles présentent l'information liée à l'actualité ou à un événement daté (rubrique agenda) ainsi que l'information institutionnelle et pratique, qui permet aux intercommunalités de présenter leur territoire et les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi.

Piste cyclable

Inaugurée en octobre, la voie douce qui relie Coye-la-Forêt à Orry-la-Ville, en passant par la gare SNCF, permet aux piétons, cyclistes, et autres usagers de circuler en toute sécurité et sans marcher dans la boue.



Pour mieux s'inscrire dans le paysage et répondre aux contraintes des architectes des Bâtiments de France, la piste n'est pas couverte d'enrobé mais de calcaire compacté.

Les anciens lampadaires qui bordaient la route ont été remplacés par des nouveaux, moins gourmands en énergie, plus bas pour mieux éclairer le passage, et d'aspect unifié tout le long de la piste.

Déchets verts

Comme chaque année, la collecte des déchets verts s'interrompt pendant l'hiver du 1^{er} décembre à mi-mars.

Pendant cette période d'interruption, il est évidemment possible de déposer les déchets verts en déchetterie.

La CCAC encourage également à la pratique du compostage, du mulching et du paillage et vous soutient dans l'achat d'un ou plusieurs outils vous permettant de réduire vos déchets verts.

Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aide : <http://www.ccac.fr/Actualites/A-la-une/Reduction-des-dechets-fermentescibles-la-CCAC-vous-soutient-aide-a-l-achat>

Attention : À compter du 1^{er} Janvier 2019, dans le cadre de la réduction des déchets, de l'optimisation des tournées de collecte et compte tenu des outils de prévention mis à disposition, les volumes des déchets verts collectés à domicile seront limités à 1 100 litres par collecte. Soit 3 bacs à roulettes de 360 litres ou 11 sacs biodégradables de 100 litres. Les dépassements de volume ne seront pas collectés et devront être portés en déchetterie.

Plus d'informations sur <http://www.ccac.fr/Vie-pratique/Les-dechets>

Pass annuel 100 % Chantilly – Saison 2019



L'hippodrome de Chantilly à prix réduit, toute l'année, même pour les Grands Prix.

France Galop, encouragée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, a mis en place un abonnement à prix réduit : 15€ au lieu de 79€ au tarif normal, spécialement et uniquement réservé aux habitants de l'Aire Cantilienne pour accéder à l'hippodrome de Chantilly pendant toute la saison 2019. Le parking est également inclus dans ce tarif exceptionnel !

Cet abonnement vous permettra d'assister à toutes les réunions de courses hippiques qui se dérouleront cette année sur l'hippodrome de Chantilly, et même aux Grands Prix : Qipco Prix du Jockey Club, Prix de Diane Longines.

Pour cela, il suffit de vous connecter à votre espace personnel sur billetterie.france-galop.com (ou de créer un compte) et de taper dans la barre de recherche : "pass annuel 100 % Chantilly".

Vous devrez renseigner le code préférentiel CCAC2019 pour accéder au tarif réduit.

Le Pass vous sera adressé par voie postale à votre domicile (envoi de tous les abonnements d'une même commande à l'adresse postale indiquée dans l'espace personnel).

Profitez-en !

Plus de renseignements : service clients France Galop au 089297200 (ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h).

Parc Naturel Régional

Rézo Pouce

Le réseau d'autostop organisé Rezo Pouce a été inauguré samedi 1^{er} décembre dans 31 communes (sur 59) du PNR. Mis en place par le Parc naturel régional Oise - Pays de France, il s'étend sur tout le territoire du Parc, dont La Chapelle-en-Serval fait partie.

Pour vous inscrire en tant que conducteur et/ou passager ou en savoir plus sur son fonctionnement, vous pouvez déjà télécharger l'application sur rezopouce.fr

La liste des arrêts à La Chapelle-en-Serval :

- N°1 - Sortie Nord
- N°2 - D924a
- N°3 - La Roseaie
- N°4 - Résidence « les Trois Forêts »
- N°5 - Carrefour des 5 stops
- N°6 - Boulangerie
- N°7 - Rue de Paris (face au Madison)
- N°8 - Carrefour des 4 Routes
- N°9 - Gymnase
- N°10 - Cimetière
- N°11 - Sortie est

Vous avez pu voir dans nos rues les panneaux matérialisant ces arrêts, ainsi que des panneaux expliquant la marche à suivre.

Des affichettes de destination préimprimées et plastifiées vous seront remises en mairie gratuitement.



Région Hauts-de-France

Aide à la rénovation énergétique

— La région vous aide pour vos travaux !

Nouvelle expérimentation dans les Hauts-de-France pour vous faciliter la vie : la Région met en place l'aide à la rénovation énergétique.

Refaire l'isolation de son appartement, engager un charpentier pour refaire sa toiture, installer des radiateurs intelligents pour maîtriser sa consommation de chauffage et offrir plus de confort à toute la famille... Faire des travaux de rénovation énergétique dans son logement peut coûter cher. Pour rendre la facture moins salée et parce que le prix des travaux peut être un obstacle pour vous, la Région crée une nouvelle aide concrète et directe, pour vous : l'aide à la rénovation énergétique.

Jusqu'à 2 000 € d'économie

Concrètement, la Région vous aide à financer vos travaux de

rénovation énergétique et, donc, à engager vos travaux plus sereinement. La nouvelle aide à la rénovation énergétique se présente sous forme de forfaits :

- 1 000 € d'économies pour les logements situés hors communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €
- 1 500 € d'économies pour les logements situés dans les communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €
- 2 000 € pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 €

Avec cette nouvelle aide, la Région s'engage d'abord pour réduire vos factures et vous permettre d'économiser de l'argent sur vos travaux. Ensuite, une diminution significative de la consommation énergétique des logements est attendue. Une évaluation de l'aide à la rénovation énergétique sera d'ailleurs effectuée pour s'assurer de l'efficacité de l'expérimentation. Enfin, la Région soutient l'emploi en Hauts-de-France : les

propriétaires feront plus facilement appel aux centaines d'artisans amenés à intervenir sur les chantiers de rénovation énergétique.

Faites votre demande en ligne

Vous êtes propriétaire et vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement ? Bénéficiez sans attendre de cette nouvelle aide concrète !

Faites votre demande sur la plateforme dédiée à l'aide à la rénovation énergétique. Dépôt des dossiers avant le 31 décembre 2018.



Département de l'Oise

Avis de fermeture au public

DCEF - Pôle séjour de Creil

Le pôle séjour de Creil, situé au 11, place du Faubourg à Creil sera fermé à compter du mercredi 12 décembre 2018 au soir pour le temps de la rénovation de l'espace d'accueil. À compter du 20 décembre, le pôle séjour sera situé provisoirement 3, place Gérard de Nerval à Senlis.

Durant la période de travaux, l'équipe de la DCEF de Creil vous accueillera en sous-préfecture de Senlis, à partir du jeudi 20 décembre 2018 (8h30) au 3 place Gérard de Nerval à Senlis

Nous vous invitons à anticiper vos demandes de titre de séjour et vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Pompiers

Samedi 15 décembre, les pompiers de La Chapelle-en-Serval ont fêté leur patronne, Sainte-Barbe, en présence de Daniel Dray, maire, d'Éric Woerth, député, de Nadège Lefebvre, présidente du conseil départemental de l'Oise, de Manoëlle Martin, vice-présidente du conseil régional des Hauts-de-France, et de Gilles Sellier, vice-président du conseil départemental de l'Oise.

Après avoir assisté aux décorations des pompiers volontaires et remises de diplôme, les élus ont rappelé que le corps des pompiers était le premier que la population appelle en cas de problème du quotidien, avant même le SAMU, et que son dévouement méritait nos remerciements.

La caserne de notre commune est composée de 28 pompiers

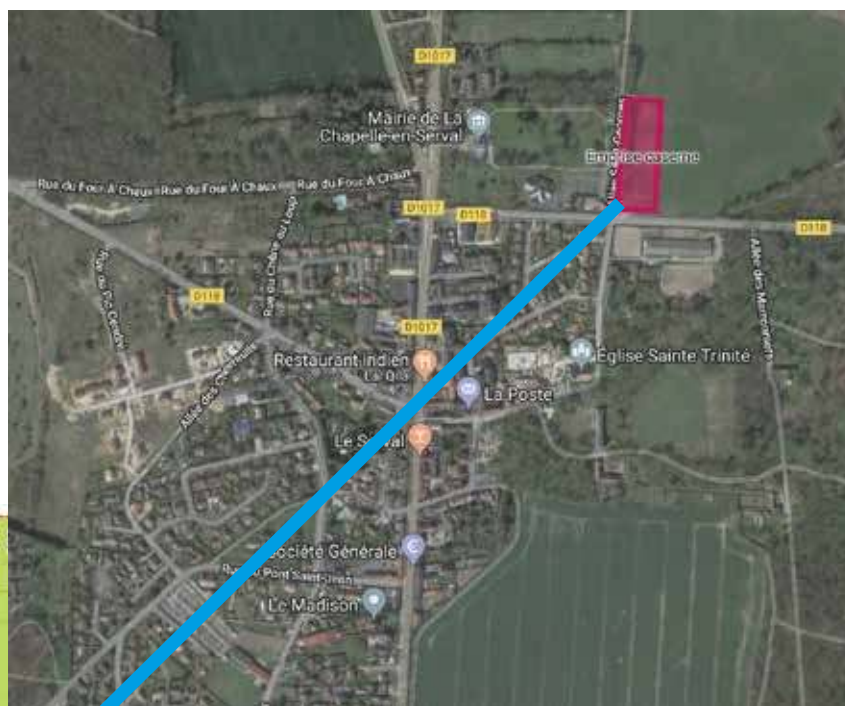


volontaires et un professionnel, le capitaine Alexandre Bonneton. L'année 2018 a été très occupée



avec plus de 790 interventions, 10% de plus qu'en 2017.

Un challenge a été lancé à tous les pompiers présents : recruter chacun un nouveau volontaire en 2019, afin d'étoffer les rangs. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître au centre de secours de notre commune, auprès du lieutenant Olivier Zarembo.



C'est autour d'un pot de l'amitié que la présidente du département a présenté les plans de la future caserne, en cours de conception, qui verra le jour prochainement sur notre commune.

Voici ses premières esquisses. Les services du département doivent encore valider ce projet avec les architectes des Bâtiments de France, ce qui devrait être fait en janvier 2019. La caserne occupera le terrain à l'angle de la route de Plailly et de l'allée Saint-Georges.

Plans réalisés par Xavier Simon-neaux, architecte DPLG à Agnetz.

Associations



Bibliothèque Capelloise

— Les mots en l'Aire

Le 20 octobre 2018, dans le cadre des « Mots en l'Aire », sous l'égide de Mme Virgitti, pour les bibliothèques de la CCAC, une collaboration avec Loisirs Capellois 2000 a permis une représentation de danses et un concours de dessins sur un personnage d'un livre. Des lots ont été attribués à la grande joie des lauréats. Félicitations aux gagnants ! Une présentation des livres coups de cœur a été propo-

sée au public. Cette journée a été un franc succès !

Rolande Bonn Cleret

Le public était au rendez-vous le 20 octobre dernier pour l'animation proposée par Loisirs Capellois 2000. Il s'agissait de tableaux dansés sur des lectures d'extraits de contes. Cette rencontre remporta un franc succès grâce à l'implication des danseurs et danseuses. Merci également aux musiciens et à la conteuse qui étaient le jury du concours de dessins. Une expérience à renouveler !

Valérie Rault

Acapella

— Suivre une étoile

"À la naissance, on monte dans le train et on rencontre nos parents.

Et on croit qu'ils voyageront toujours avec nous.

Pourtant, à une station, nos parents descendront du train, nous laissant seuls continuer le voyage... au fur et à mesure que le temps passe, d'autres personnes montent dans le train. Et elles seront importantes : notre fratrie, nos amis, nos enfants, même l'amour de notre vie. Beaucoup démissionneront (même éventuellement l'amour de notre vie), et laisseront un vide plus ou moins grand. D'autres seront si discrets qu'on ne réalisera pas qu'ils ont quitté leurs sièges. Ce voyage en train sera plein de joies, de peines, d'attentes, de bonjours, d'aurevoirs et d'adieux. Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les passagers pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes. On ne sait pas à quelle station nous descendrons, donc vivons heureux, aimons et pardonnons. Il est important de le faire car lorsque nous descendrons du train, nous ne devons laisser que de beaux souvenirs à ceux qui continueront leur voyage. Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage fantastique."

Jean-d'Ormesson



Aphilcart' Club

— 23^e bourse multi-collections d'Orry-la-Ville

Le club Aphilcart organise sa 23^e bourse multi-collections avec son exposition sur l'école, le dimanche 20 janvier 2019 à Orry-la-Ville, Salle polyvalente, rue des Fraisières. Entrée gratuite au public de 9h à 17h. Ambiance conviviale et buffet sur place. Nous vous y attendons nombreux...

l'Arbre aux pieds nus

— École Ohashiatsu d'Orry-la-Ville—Paris

Stage débutant Ohashiatsu janvier 2019, samedis et dimanches 12, 13 et 26, 27 janvier 2019, 9h-18h le samedi, 9h-17h30 le dimanche

Lors de ce stage :

- Vous apprendrez à donner une séance complète d'Ohashiatsu
- Vous découvrirez la médecine traditionnelle chinoise et la philosophie zen,
- Vous saurez améliorer votre santé et développer votre équilibre intérieur.
- ...et vous commencerez au mieux la nouvelle année !

Spécificités de la pratique Ohashiatsu :

L'Ohashiatsu a été conçu pour participer au bien-être et à la sérénité de celui qui reçoit mais aussi de celui qui donne. Il se pratique en binôme, chacun donnant et recevant tour à tour.

Celui qui reçoit ressent immédiatement une détente profonde et les bienfaits d'une pratique enveloppante et extrêmement relaxante. Il s'abandonne en confiance au contact de celui qui donne, bercé

par ses déplacements souples et harmonieux.

Celui qui donne bénéficie également de la séance par l'état de sérénité et la fluidité des mouvements que demande la pratique de l'ohashiatsu. Il peut ainsi mieux ressentir les zones de tensions de son partenaire et mieux les libérer.

L'Ohashiatsu est une pratique de rayonnement international. L'école Ohashiatsu d'Orry-la-Ville—Paris est actuellement la seule en France à proposer cette pratique. Elle dispense un cursus Ohashiatsu bien-être et un cursus praticien Ohashiatsu. Des élèves de toute la France et au delà viennent s'y former.

Renseignements et inscription :

06 62 53 53 11
shiatsu-orry@gmail.com
 ohashiatsu-paris.com



Jeunesse

Collège du Servois

— Accueil d'élèves allemands et italiens (programme ERASMUS +)



Dans le cadre du programme Erasmus + Mémoires héritées, histoires partagées des deux Guerres mondiales, le Collège du Servois a reçu trois délégations italiennes (d'Aversa et de Misilmeri) et allemande (Rehlingen-Siersburg) du 10 au 16 novembre 2018. C'est ainsi qu'une soixantaine d'élèves et dix professeurs ont commémoré l'armistice et travaillé ensemble sur le support de la bande dessinée. D'autres activités (visites de l'Historial de Péronne, du Musée de l'Armistice de Compiègne et de la Clairière de Rethondes, Circuit du Souvenir, sentiers pédestres, ...) ont grandement impliqué les élèves qui étaient logés en famille. Tous gardent une formidable expé-

rience et envisagent de se revoir au plus vite. Nos quatre établissements scolaires vont donc collaborer durant deux ans pour une parfaite réussite du projet. La prochaine mobilité se déroulera en Italie, à Aversa (près de Naples) fin mai 2019. Nous remercions très vivement la Commission Européenne pour son soutien très actif mais aussi tous les acteurs mobilisés (conseil départemental, municipalité de la Chapelle en Servais, parents, élèves, enseignants et agents).

— Échange Erasmus + en Lituanie

L'échange Erasmus + "Breaking barriers and Growing HEALTHY futures, A New Europe" vivait sa dernière mobilité d'élèves du 7 au 13 octobre 2018 à Alytus en Lituanie. Les élèves ont poursuivi le travail opéré par leurs camarades durant trois ans de collaboration. Au total, ce sont quinze élèves de 4ème et de 3ème qui ont pu profiter du programme Erasmus + pour voyager, nouer des contacts et de solides amitiés, et surtout travailler sur un thème porteur. Différents supports, exposés au Collège, ont été réalisés : calendriers, lexique, site internet, articles de presse, ... Les élèves se sont beaucoup impliqués et ont été mis à contri-

bution pour la création d'un sweat aux couleurs de leur projet. Tous gardent une image très positive du projet et entendent poursuivre leur ouverture à l'international au lycée.

Guillaume Gast
professeur d'histoire-géographie au
Collège du Servois

Noël des enfants

Samedi 15 décembre, c'était un vrai moment de plaisir que de voir les enfants de notre commune fêter Noël ensemble. À 10h, 116 enfants de maternelle et de CP sont venus à la rencontre du Père Noël et sont repartis avec un cadeau. À 14h, la discothèque du "Bois de Chênes" a ouvert ses portes à 146 enfants en tenue de soirée pour des danses endiablées. À 20h, le "night club du Servois" a accueilli 70 collégiens.

Ces sourires nous encouragent à faire encore mieux l'année prochaine en invitant les collégiens des communes voisines (Mortefontaine, Plailly, Orry-la-Ville...) à rejoindre leurs camarades capellois pour faire la fête tous ensemble !



Retour sur...

Centenaire

— 11 novembre 1918 —
11 novembre 2018

Cent années se sont écoulées depuis ce 11 novembre 1918 où l'armistice fut signé dans le wagon de Rethondes près de Compiègne.

Mais comme Georges Clémenceau confiait au soir de ce grand jour, avec lucidité, au général Mordacq : nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant, il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être encore plus difficile.

C'est pourquoi, en ce 11 novembre 2018, jour de recueillement et d'hommage aux morts pour la France, monsieur le maire, Daniel Dray, a souhaité donner un signe fort à ce centenaire de la paix.

C'est ainsi que les enfants de La Chapelle-en-Serval, mais aussi des élèves venant, sous l'égide

d'Erasmus, d'Italie et d'Allemagne, ont planté des coquelicots, des bleuets et des marguerites réalisés au crochet par nos aînées capelloises, au pied d'un magnolia planté devant la Salle des fêtes nouvellement baptisée Salle Fernand Halphen pour l'occasion.

Chaque année maintenant ce magnolia prendra le temps de fleurir pour nous rappeler que nous devons tout faire au fil du temps pour que vive la paix.

Illuminations



Plus de 450 personnes pour venir assister à l'inauguration des illuminations de Noël. Tout le monde a pu déguster un bon chocolat ou vin chaud.

Le Ménéstrel

Le Conservatoire de Musique de Chantilly nous a offert un très grand moment d'émotion dans notre Église de la Trinité le 25 novembre 2018 autour de Léo Delibes et de Antonio Vivaldi.



Merci à la Maîtrise, à l'Ensemble vocal et à l'Orchestre de chambre du Ménéstrel sous la direction de Philippe Delarun.

Repas des aînés



Plus de 160 Capellois ont répondu présent pour venir au repas des aînés de la fin d'année 2018. La visite de notre député Éric Woerth, de notre vice-présidente à la région Manoëlle Martin et de notre conseillère départementale Corry Neau a permis un moment d'échange pendant le repas. Tout s'est terminé en dansant.

Les plus de 65 ans ne pouvant se déplacer ont reçu dès le vendredi 7 décembre un panier garni distribué par les élus.



Paroles de commerçants



Ouverte depuis le 15 octobre après 9 mois de travaux, nous sommes allés respirer la bonne odeur de cuisson du pain et interroger ce tout jeune boulanger qui a décidé de se lancer...

Les Nouvelles en Serval : Baptistin, vous êtes le fils de M. et Mme Flament, boulangers à Orry-la-Ville. C'est courageux, du haut de vos 22 ans, de vous lancer dans une nouvelle boulangerie à La Chapelle-en-Serval. Pourquoi ce nom : "La Boulange" ?

La Boulange : C'est court, simple, percutant et c'est une boulangerie viennoiserie.

LNES : Votre priorité est-elle principalement la qualité avec quelques spécialités ?

LB : Nous avons une baguette, la Tradition, qui est travaillée à la farine de levain sans additifs, ni pesticides : une baguette très saine. Nous ne faisons pas de baguette blanche car il y a toujours

des additifs. Notre volonté est de travailler sur des produits sains.

LNES : Il y a un grand choix de pains également travaillés avec la même farine Label rouge ?

LB : Oui, des pains spéciaux tous proposés à la coupe : pain des

Gaults, épeautre, meule, mais aussi du tour de main nature et aux fruits, complet et pain de mie. Nous avons également du compagnon aux fruits rouges, du bûcheron nature et noisettes.

LNES : Ces pains se conservent-ils bien ?

LB : Oui, on peut les conserver 3 à 4 jours facilement, bien emballés ou dans un sac qu'on propose une fois qu'ils sont coupés.

LNES : Vos viennoiseries sont appétissantes !

LB : Toutes nos viennoiseries sont faites maison. Les classiques : pain au chocolat, croissant. Nous avons également une gamme de brioches nature et chocolat, pain aux raisins, chausson aux pommes, et beaucoup d'autres choses : croissant au chocolat et



aux amandes, cookies, palmiers... Tous ces produits suivent le même processus de fabrication pour obtenir la meilleure qualité possible. Nous faisons également des sandwiches variés et des pan bagnat maison.

LNES : Comme le nom de votre boutique le laisse supposer, vous ne faites pas la pâtisserie ?

LB : Non, toutes les pâtisseries viennent de la boulangerie-pâtisserie Flament d'Orry-la-Ville et elles sont amenées tous les matins. Ça reste donc un produit de la maison Flament.

LNES : Combien avez-vous d'employés ?

LB : Nous avons un ouvrier en production, un apprenti qui fait partie des compagnons du devoir

et deux vendeuses. Cela fait une belle petite équipe !

LNES : Quels sont vos horaires d'ouverture ?

LB : Du lundi au vendredi de 6 h à 19 h sans interruption.

LNES : Mais pas le week-end ?

LB : C'est une option que nous avons prise pour plusieurs raisons. Le week-end, il y a beaucoup de pâtisseries et de gros gâteaux que nous ne fabriquons pas et nous ne prenons pas de commandes. Mais aussi, il n'y a pas eu de boulangerie depuis un an et demi ici et nous voulons d'abord voir comment cela se passe la semaine. Nous verrons à l'usage si nous apportons une modification.

LNES : Allez-vous vous coordonner vos périodes de fermeture avec la boulangerie d'Orry-la-Ville ?

LB : En effet, il y en aura toujours au moins une des deux qui sera ouverte, notamment pendant les périodes de vacances.

LNES : Comment cela se passe-t-il depuis l'ouverture, le 15 octobre ?

LB : Tout se met en place petit à petit. Les clients apprécient que tout soit fait maison. C'est encourageant et ça donne envie de continuer.

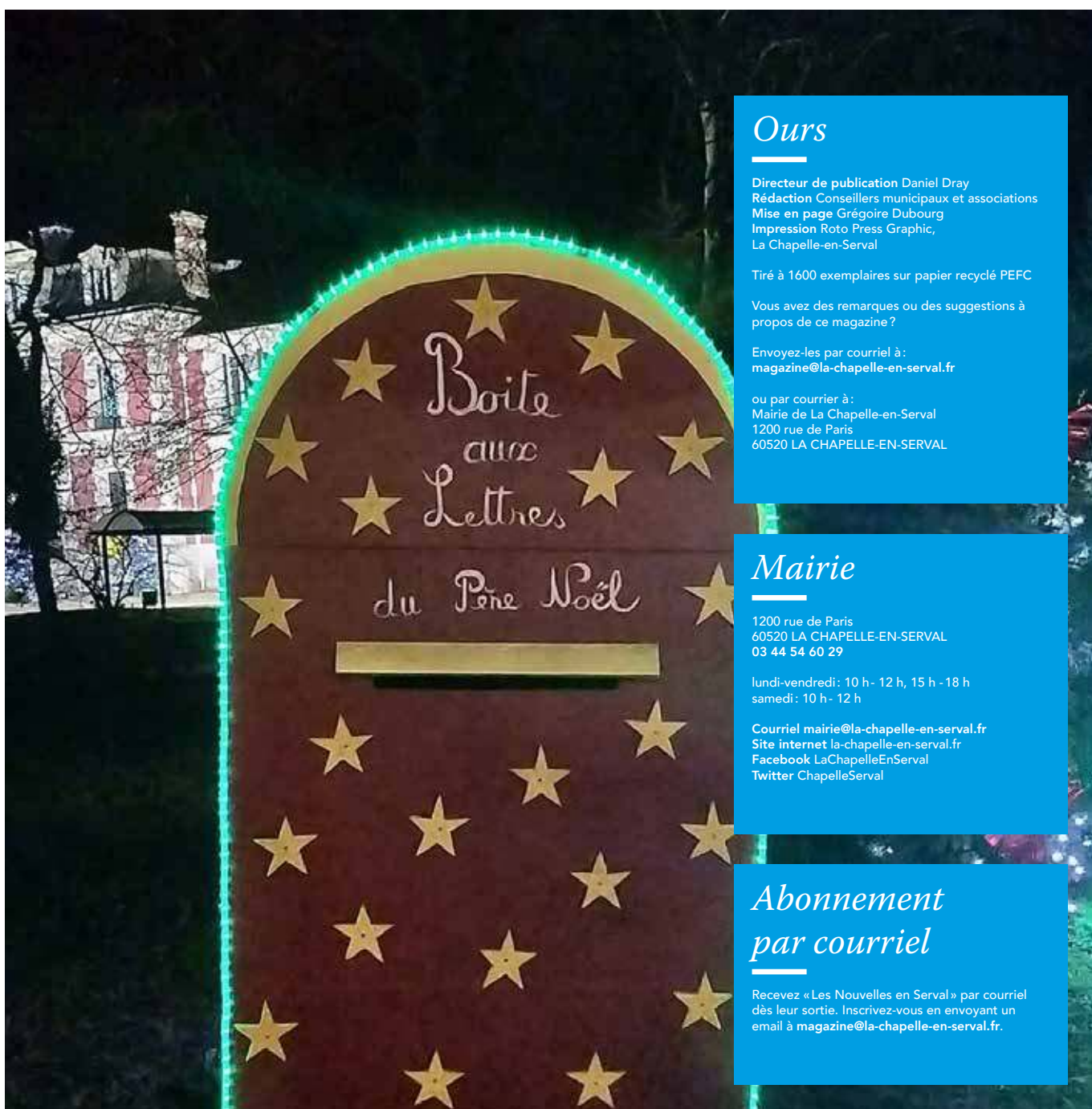
LNES : Votre boulangerie est-elle facilement accessible ?

LB : Nous avons 5 places de stationnement de chaque côté à proximité. C'est un peu compliqué pour traverser et nous aimerions un passage protégé pour faciliter l'accès à ceux qui doivent traverser la route.

LNES : Au nom de la commune, nous vous souhaitons pleine réussite dans cette belle entreprise.

Boulangerie-pâtisserie "La Boulange"
629 rue de Paris à La Chapelle-en-Serval
03 60 35 55 23
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 19 h





Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi: 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook LaChapelleEnServal
Twitter ChapelleServal

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.